

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'Association les Amis de la Chapelle de Kerfons seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bretagne dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bretagne
55, rue Charles Nungesser
CS 20116 - zone de Prat Pip Nord
29802 Brest Cedex 9
02 98 04 86 28
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)

COMMUNE DE PLOUBEZRE

Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre
02 96 47 15 51
mairie@ploubezre.fr

ASSOCIATION LES AMIS DE LA CHAPELLE DE KERFONS

Mairie de Ploubezre
Place des Anciens Combattants
22300 Ploubezre

NOS PARTENAIRES



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

LA CHAPELLE DE KERFONS A PLOUBEZRE



Création graphique - Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

La chapelle de Kerfons, située à Ploubezre près de Lannion, surplombant la vallée du Léguer, a été édifiée au début du XVe siècle après sa quasi destruction pendant la guerre de Succession de Bretagne (1341-1364). Elle est le somptueux écrin d'un des plus beaux jubés de Bretagne classé Monument Historique dès 1899.

La nef, le bas-côté et la chapelle du transept nord sont du plus pur style gothique flamboyant (XVe siècle), la chapelle du transept sud, de style renaissance (milieu XVIe siècle). A l'intérieur, le jubé, une véritable dentelle de bois polychrome date de la fin du XVe siècle ; il a peut-être été installé pour le mariage de Jeanne de Penhoët avec Renaud de la Touche-Limousinière en 1492. La chapelle conserve également des vitraux du XVe et un riche mobilier statuaire de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Ce lieu, témoin d'un riche passé, est toujours extrêmement vivant de nos jours : le pardon se tient tous les ans le troisième dimanche de Mai et donne lieu à un repas convivial dans le placître après l'office et la procession.

Tout l'été, la municipalité ouvre la chapelle pour des visites menées par des jeunes de la commune.

L'association « Les Amis de Kerfons » organise

régulièrement des concerts et un fest-noz autour de la chapelle le 14 Août, assure les visites sur demande de la mairie et anime le lieu lors des journées du patrimoine.

LE PROJET DE RESTAURATION

Afin de permettre de conserver ce lieu vivant avec ses animations et visites, ces chefs-d'œuvre dans de bonnes conditions il est indispensable de procéder à de gros travaux, nécessaires depuis longtemps et devenus maintenant urgents. En effet, le bâti se dégrade et nous devons intervenir sur la toiture (couverture et charpente), le jointoiment des murs, les portes et les vitraux.

LES CONTREPARTIES

Jusqu'à 100 € : Invitation à l'inauguration des travaux

De 100 € à 300 € : + Inscription du donateur, s'il le souhaite, sur un espace dédié

A partir de 300 € : + Visite guidée de la chapelle restaurée par l'Association des Amis de la chapelle de Kerfons

Montant des travaux	517 397 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Automne 2019

BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

LA CHAPELLE DE KERFONS A PLOUBEZRE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/61254

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
LA CHAPELLE DE KERFONS A PLOUBEZRE

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



Credit photos © Fondation du patrimoine